

DEPOT LEGAL
N^o LOT
1885

JOURNAL DU LOT

Paraissant les Mardi, Jeudi et Samedi

CAHORS ET DÉP^t : Trois mois, 5 fr. ; Six mois, 9 fr. ; Un An, 16 fr.
HORS DU DÉP^t : — 6 fr. ; — 11 fr. ; — 20 fr.

CAHORS : A. LAYTOU, DIRECTEUR, RUE DU LYCÉE.

On est inscrit pour un abonnement de même durée, quand on ne renvoie pas le numéro qui suit l'abonnement précédent.

L'Agence HAVAS, rue Notre-Dame-des-Victoires, n^o 34 et Place de la Bourse, n^o 8, est seule chargée, à Paris, de recevoir les annonces pour le Journal.

ANNONCES (la ligne) 25 cent.
RÉCLAMES — 50 —

La publication des Annonces légales et judiciaires de tout le département est facultative dans le Journal du Lot.

Les abonnements se paient d'avance. — Joindre 50 centimes à chaque demande de changement d'adresse.

CHEMIN DE FER D'ORLÉANS — Service d'Hiver.

Ligne de : Libos, — Agen, — Bordeaux, — Périgueux, — etc.

Ligne de Cahors à Montauban, — Toulouse

CAHORS					ARRIVÉES A					CAHORS		MONTAUBAN			TOULOUSE
ARRIVÉES	DÉPARTS	LIBOS	VILLENEUVE	AGEN	BERGERAC	BORDEAUX	PERIGUEUX	PARIS	Arrivées	Dép. p ^r Montaub.	Arrivées	Dép. p ^r Cahors	Dép. p ^r Toulouse	(Arrivée)	
10 ^h 25 ^m matin.	6 ^h 35 ^m matin.	8 ^h 12 ^m m.	9 ^h 22 ^m m.	9 ^h 40 ^m m.	Midi 18 ^m	3 ^h 51 ^m s.	Midi 36 ^m	11 ^h 46 ^m s.	9 ^h 51 ^m m.	5 ^h 5 ^m m.	7 ^h 1 ^m m.	7 ^h 25 ^m m.	7 ^h 56 ^m m.	9 ^h 21 ^m mat.	
5 1 soir.	Midi 55	2 37 s.	3 52 s.	4 18 s.	5 17 s.	8 10 —	5 47 s.	4 38 m.	12 37 s.	11 » —	1 » s.	10 35 —	1 ^h 15 ^m s.	2 ^h 45 ^m soir.	
10 47 —	5 50 soir.	7 40 —	9 47 —	10 15 —		4 39 m.	11 30 —	2 49 s.	7 14 —	5 25 s.	7 45 —	5 10 s.	8 30 —	9 50 —	

Train de foire : Départ de Libos à 7^h 10^m matin. — Arrivée à Cahors à 9^h 15^m matin.

Cahors, le 31 Janvier.

PRIME EXCEPTIONNELLE OFFERTE A NOS LECTEURS

Par suite d'un traité passé avec une des premières maisons de Paris, nous sommes en mesure de fournir à nos lecteurs la magnifique gravure sur acier au burin, intitulée :

LA VIERGE AUX BALANCES

Chef-d'œuvre du grand peintre Leonard de Vinci, dont le tableau fait partie du Musée du Louvre.

Cette belle estampe artistique, gravée par Garnier, a coûté 10,000 francs de gravure. C'est dire qu'elle est d'un fini et d'une exécution irréprochables.

Elle est imprimée avec luxe sur teinte chine et mesure, avec les marges, 76 centimètres sur 61.

Les épreuves se vendent 20 francs dans le commerce.

Par faveur exceptionnelle, elles seront délivrées à nos lecteurs, dans nos bureaux, contre versement de 2 fr. 50 seulement.

Franco de port et d'emballage 3 fr. 25. Accompagner les demandes d'un mandat-poste adressé au Directeur du Journal.

CHAMBRE DES DÉPUTÉS

Séance du 29 janvier.

L'ordre du jour appelle la suite de la discussion du budget extraordinaire de 1885 (ministère des travaux publics).

M. le ministre des travaux publics, répondant au discours de M. Germain, se propose d'examiner d'abord quelle a été la marche suivie, depuis deux ans surtout, par le gouvernement en matière de travaux publics. Le gouvernement a été surtout inspiré par l'intention de faire des économies. Le budget de cette année ne comprend plus que 102 millions, chiffre de beaucoup inférieur à celui des années précédentes.

Les économies ont surtout porté sur les objets qui

n'étaient point touchés par la convention, sur les ports, rivières et canaux. Le chiffre de la dépense de ce chef était de 145 millions en 1883, de 74 millions en 1884 ; il est, pour 1885, de 45 millions seulement.

Après avoir fait grand, les ingénieurs ont compris qu'il fallait se restreindre. Ils ont répondu aux volontés du gouvernement. On objectera que la dépense sera répartie sur un plus grand nombre d'années et que la suppression du budget extraordinaire sera d'autant plus retardée. Il n'en est rien, car le programme des travaux a été révisé avec soin et singulièrement restreint jusqu'à un moment plus opportun. (Très bien ! Très bien !)

Le montant total peut être réduit à 420 millions environ pour cette section des travaux publics. Pour les chemins de fer à exécuter par l'Etat, la dépense a fait est de 150 millions environ. Le programme dans l'ensemble ne dépasse donc pas 600 millions. Ces évaluations sont de nature à tranquilliser l'opinion. (Applaudissements).

Le ministère des travaux publics a également réalisé des économies sur le budget ordinaire, notamment sur le personnel de travaux. Il y aurait cependant une réserve à faire en ce qui concerne le budget extraordinaire. Il est très difficile d'exécuter de grands travaux publics sans avoir recours au budget extraordinaire. C'est ainsi qu'on a toujours procédé en France et à l'étranger. En Belgique, par exemple, le tiers du budget total, c'est-à-dire 100 millions, est consacré aux travaux publics, il repose sur l'emprunt.

Cependant, ajoute l'orateur, j'ai fait tout ce qui est à mon pouvoir pour arriver, conformément au vœu du Parlement, à la suppression graduelle du budget extraordinaire. (Vifs applaudissements à gauche).

D'après M. Germain, il faudrait construire des chemins de fer à voie étroite au lieu de chemins de chemins de fer à large voie coûteux et sans produit ; mais toute l'économie qu'on peut attendre des chemins de fer à voie étroite se réduit au maximum à 30 0/0 et descend souvent à une proportion insignifiante, surtout dans les pays où il n'y a pas de grands accidents de terrain.

Les avantages, au contraire, sont très différents, puisque la voie large permet d'éviter les transbordements, de faire échange de matériel.

Quoi qu'il en soit, ce système aurait dû être

soutenu lors du vote des conventions. Il y a déjà en construction 5,000 kilomètres, pour lesquels on ne peut revenir sur ce qui a été décidé, 4,000 kilomètres environ sont des chemins de fer stratégiques, pour lesquels la voie large est nécessaire. Il ne reste donc que 2 ou 3,000 kilomètres, disséminés dans toute la France, qu'on ne pourrait faire à voie étroite sans grands inconvénients, au milieu des réseaux à voie large.

Il y a un projet de réseaux à voie étroite qui sera prochainement soumis à la Chambre. Il s'agit de desservir certaines contrées qui sont dans des conditions spéciales, à l'extrémité du territoire.

Les chemins de fer à voie large peuvent être construits économiquement — et c'est à quoi tend l'administration — en diminuant le rayon des courbes. Certainement, ces chemins de fer seront improductifs pendant les premières années. Il en a toujours été ainsi. Mais ce n'est pas une raison pour ne pas les faire. Ils deviendront productifs ensuite. La France est encore loin d'être au premier rang pour le développement de son réseau ferré. Même quand un chemin de fer ne rapporte pas de dividende, il produit de grands avantages tant pour l'Etat que pour le public, notamment au point de vue de l'économie causée sur les transports.

On peut être assuré que cette œuvre se poursuivra avec un grand souci de ménager les deniers publics. Personne ne voudrait suspendre les travaux. S'il y a des sacrifices à supporter, il ne seront pas sans compensation. On peut avoir confiance dans l'avenir. (Applaudissements répétés sur un grand nombre de bancs. L'orateur est félicité par ses collègues.)

M. Germain a également confiance dans les ressources du pays ; mais il maintient que le budget extraordinaire n'est pas de 200 millions. Il est de 7 ou 800 millions. On y pourvoit par des emprunts qui se traduiront nécessairement par une augmentation d'impôts ; or, les dépenses faites avec ces emprunts ne sont pas fructueuses.

Personne ne conteste l'utilité des chemins de fer ; mais plus on fera de nouveaux, moins le produit sera élevé. On ne pourrait dépenser beaucoup pour construire des lignes destinées à avoir un grand trafic, mais il faut dépenser moins pour les lignes condamnées à rapporter peu. Que dirait-on si on transformait tous les chemins vicinaux en routes nationales ?

L'orateur conclut que le budget extraordinaire est trop élevé et n'est pas employé d'une manière fructueuse.

M. Wilson conteste que le budget extraordinaire soit de 700 millions : il est de 200 millions, dont 100 millions seulement pour les travaux publics. Faut-il renoncer à ces 100 millions et abandonner les travaux aux grandes Compagnies. Il faut garder le réseau de l'Etat et continuer les travaux par l'Etat dans la plus large mesure. Il faut faire 250 millions de chemins de fer par an pendant 10 ans. L'effort n'est pas au-dessus des facultés d'un pays qui a fait en 12 ans 25 milliards d'économies. (Marques d'étonnement ; les paroles de M. Wilson sont tièdement accueillies).

M. Rousseau, rapporteur, vient déclarer que la commission ne peut s'associer aux doctrines de M. Wilson, qui entraînerait un emprunt annuel de 250 à 300 millions.

L'orateur explique comment la charge directe de l'Etat pour les grands travaux publics se trouve aujourd'hui réduite à 500 millions ; il termine en donnant l'assurance que le gouvernement continue à rechercher le moyen de faire des économies, et étudie le réseau à voie étroite. (Applaudissements.)

Le budget extraordinaire ne pourra être supprimé si on continue à exécuter le programme des travaux publics, même dans les proportions restreintes indiquées par le ministre.

L'exagération des travaux publics n'est pas seulement ruineuse pour l'Etat, elle a pour conséquence l'élévation du prix de la main-d'œuvre et des matériaux. C'est un des principaux éléments de la crise actuelle.

La commission ne propose aucune formule pour arriver à la suppression du budget extraordinaire ; plus on attendra, plus cette suppression sera difficile car les dépenses progressent plus vite que les recettes. Le seul moyen d'arriver à la constitution d'un budget normal sera de réaliser la vente du réseau de l'Etat.

M. Cavaignac, rapporteur, se réserve à répondre quand la question de la vente du réseau de l'Etat, viendra en discussion.

M. Pelletan dit qu'au lieu de ralentir les dépenses pour les chemins de fer, qui sont une source

FEUILLETON DU JOURNAL DU LOT

JUANA

PREMIÈRE PARTIE

Celui-ci venait évidemment, et quoiqu'il s'en doutât un peu, de commettre une indiscretion qui mettait son beau-père dans une situation embarrassante.

Le riche propriétaire ne chercha pas d'ailleurs à le dissimuler.

— La ferme des Sleaford ?... — grommela-t-il. — Et comment connaissez-vous la ferme des Sleaford ?... Ce n'est pas un lieu de promenade... Qui vous y a amené ?

— Le hasard, ou mieux Franck Livingstone... Vos fermiers donnaient l'autre soir une soirée dansante...

— Et vous êtes allé ?...

— Oh ! je ne cite que ce soir-là, parce que c'est la seule fois que j'y suis allé officiellement, si je puis m'exprimer ainsi ; mais bien souvent en passant par là et sans m'être proposé la ferme comme but de promenade, j'ai pu me rendre compte de l'activité et de l'ordre qui y règnent ! Hélas ! trois fois hélas !... réellement, je ne m'explique pas votre ignorance. Tout le monde parle de l'originalité de votre fermier... Dois-je ajouter que chacun s'étonne de le voir demeurer si longtemps à la Maison-Rouge.

— Nous y voilà ! — pensa M. Abbott.

— Tout le monde... tout le monde... voyez-vous cela !... Eh bien ! tout le monde ferait beaucoup mieux de s'occuper de ses affaires... Je n'ai pas que je sache, à rendre compte à Brightbrook du choix de mes fermiers... Je vous demande un peu de quoi se mêlent tous ces badauds-là !... Mais vis-à-vis de vous je ne puis demeurer entouré de je ne sais quel mystère absurde...

Et sur un geste de Geoffroy :

— Non... non... vous allez voir qu'il n'y a rien en cela que de très naturel et que ma situation vis-à-vis de ce Sleaford est des plus délicates. J'ai connu autrefois ce gaillard-là à San-Francisco... non qu'il ait été de mes amis... c'est un vaurien... c'était déjà un vaurien à cette époque, il y a quatorze ans à peu près... mais je ne sais plus à quel propos il me rendit un jour un service... oh ! si léger, que je l'avais oublié, lorsqu'il est venu me relancer ici pour me le rappeler... Que voulez-vous faire ?... Tourner le dos à un ancien... à une ancienne connaissance qui vient tendre la main, alors que vous roulez sur l'or ?... Peuh ! c'est je le sais ce qu'on fait assez généralement dans le monde, mais je n'ai pas eu le courage d'imiter le monde... Me jettera la pierre qui voudra !... Le drôle est donc casé à la Maison-Rouge et j'ai l'intention de l'y laisser jusqu'à la fin de ses jours. Vous voyez donc que c'est sans la moindre allusion que je lui ai confié l'administration de cette partie de nos biens, persuadé qu'il ne l'administrerait que peu ou pas, de lui à un tenancier ordinaire, vous le voyez, il y a un abîme, et c'est pourquoi je ne puis tolérer

chez Cooper, ce que je tolère chez Sleaford.

L'explication ainsi fournie, M. Abbott crut devoir y ajouter un conseil paternel.

— Croyez-moi, — continua M. Abbott en s'adressant à Geoffroy Lamar, — ne retournez pas chez les Sleaford. D'abord, et vous me permettrez de vous le dire, cela ne me plaît point. Or, je vous demande, vous me rendrez cette justice, trop peu de services pour que vous me refusiez celui-là. La place d'un jeune homme bien né et bien élevé comme vous n'est pas chez eux.

— Que Franck Livingstone fréquente ce monde-là, je n'y vois pas grand mal. Le pauvre garçon ne doit pas avoir, avec les goûts que je lui connais, de bien hautes aspirations. Il aime le bruit, le vacarme, libre à lui. Mais vous n'avez rien de commun avec lui. Ainsi donc, encore une fois, ne retournez plus à la Maison-Rouge ; vous me ferez grand plaisir en profitant de ce conseil.

Le vieillard ajouta à ses paroles un geste affectueux et posa sa main sur l'épaule de Geoffroy.

Celui-ci, d'un mouvement nerveux, se débarrassa de cette étreinte.

Jamais son ancien sentiment de répulsion pour son beau-père n'avait été plus prononcé qu'en ce moment.

— Je n'ai pas l'intention d'aller là-bas aussi souvent que Franck, — répondit-il, d'un air indifférent, — il aime ces sortes de distractions... moi, pas. Mais il faut que j'y retourne, je crois, une ou deux fois. J'ai dans la tête un petit projet au sujet d'une des personnes de cette famille,

et je ne pourrai le mettre à exécution qu'en y retournant.

Le regard de M. Abbott devint de plus en plus troublé.

— Une des personnes de cette famille ? répéta-t-il. — Permettez-moi de vous demander laquelle, Geoffroy ? Ce n'est pas... excusez-moi... ce n'est pas une des filles ?

Il craignait de se trouver en face de ce regard glacial qu'il connaissait si bien chez la mère et chez le fils, et qui le faisait si cruellement souffrir.

Mais à sa grande surprise, Geoffroy se mit à rire.

— Précisément, Monsieur, il s'agit d'une des filles... de la plus jeune. Je ne vous dirai pas maintenant de quoi je m'occupe, vous me trouveriez absurde, j'en suis sûr. Je veux en parler à ma mère d'abord, et elle vous en fera part. Justement, je l'aperçois sur la terrasse. Veuillez m'excuser, Monsieur, elle me fait signe d'aller près d'elle.

Il s'élança en courant, la figure épanouie.

De même qu'un sculpteur contemple une déesse de marbre avec autant de vénération qu'un bon catholique révère une belle sainte idéale, de même Geoffroy Lamar était en admiration devant sa mère.

C'était pour lui la seule femme qu'il y eût au monde ; à ses yeux, elle était au-dessus de toutes les femmes par la beauté, les talents, la grâce, et la bonté.

Son orgueil même, tout excessif qu'il fût, formait une auréole, autour d'elle, aux yeux de son fils.

de richesse et un instrument de défense, on ferait mieux d'économiser sur les expéditions lointaines. (Bruits divers).

La séance est levée.

SÉNAT

Séance du 29 janvier.

Au Sénat, la séance se borne à un commencement de vérification des pouvoirs.

Revue des Journaux

Les journaux s'occupent de la question du scrutin de liste.

Le Voltaire :

Une fois que le scrutin de liste aura été voté, l'esprit d'arrondissement, l'esprit particulariste ne tardera pas à disparaître. L'influence des groupes et des sous groupes, sera du même coup amoindrie. La concorde apparaîtra comme nécessaire et l'union sera facile. Il n'est pas imprudent d'avancer qu'un nouveau classement se fera bien vite dans les rangs du parti républicain. Les conservateurs et les rétrogrades iront d'un côté, les progressistes et les radicaux de l'autre. L'intransigeance essaiera bien de brouiller les cartes; mais elle rencontrera devant elle l'union de tous les républicains modérés ou avancés qui veulent donner un gouvernement à la démocratie.

Le Journal des Débats :

Le scrutin de liste sera adopté; nous le croyons, et nous n'avons pas cessé de le souhaiter. Mais ce n'est pas une raison pour traiter légèrement ce qui s'est passé dimanche dans le Nord et dans le Pas-de-Calais. Les votes de ces deux départements ne sont pas, tant s'en faut, une quantité négligeable. Ils ont de l'importance par eux-mêmes; ils en ont aussi comme symptômes. Ils ont révélé chez les partis de droite une organisation, une ardeur et surtout une discipline auxquelles on ne s'attendait pas.

Le Français :

L'alarme est si grande parmi les républicains qu'ils en viennent à hésiter sur le scrutin de liste. Ils renonceraient à cette réforme solennellement promise, réclamée par la plupart des collèges électoraux, parce qu'ils se trouveraient « sous le coup de l'effroi causé par la réaction conservatrice. »

La Paix conseille au conseil municipal de Paris de faire un emprunt :

Le conseil municipal de Paris, c'est qu'on a fait l'exécution des travaux considérables que la ville doit faire. Il y a un moyen de venir efficacement en aide aux ouvriers, et il ne faut pas hésiter à y avoir recours.

Si les finances de la ville ne suffisent pas à la mise en train de ces travaux et qu'un emprunt soit nécessaire, qu'on fasse cet emprunt et tout le monde approuvera.

En résumé, plus le conseil municipal doit écarter sévèrement toutes les propositions qui n'ont aucun caractère pratique et qui sont inspirées par les théories communistes, autant, dans les tristes circonstances que nous traversons, il doit se montrer soucieux d'apporter un adoucissement à d'effrayantes misères, en pressant l'ouverture des grands travaux qui sont à l'étude. Nous aimons à croire que cela sera compris.

M. John Abbott n'essaya pas de le suivre. Ni la mère, ni le fils n'avaient besoin de lui, nile désiraient; il eût été un obstacle à leur confiance, une tâche dans le paysage.

M. Abbott le sentit alors comme il l'avait senti mille fois, avec une colère silencieuse et impuissante.

— Sa mère, — dit-il d'un ton égaré. — Il va le dire à sa mère. Une des filles de Sleford... la plus jeune... Diable !...

M^{me} Abbott se tenait sur la terrasse, éclairée par les lueurs empourprées du soleil couchant, qui l'inondait de ses doux rayonnements.

Elle sourit en voyant son fils s'approcher. C'était une grande et belle femme, mince, au teint olivâtre, aux yeux noirs et sérieux de l'Orient; une grâce languissante et distinguée rehaussait tous ses mouvements.

On eût dit un portrait en la voyant ainsi... un Titien ou un Murillo descendu de son cadre... avec sa longue robe à traîne de velours violet, ses délicates et fines dentelles, la broche de diamant de son corsage, une rose de gueldre dans ses cheveux.

Elle ressemblait à ce que pourrait être une reine; à ce qu'une reine devrait toujours être.

— Es-tu bien... mais là bien disposée ? — dit Geoffroy entrant tout de suite en matière. — Comme toujours, je viens te demander une faveur... une grande faveur.

M^{me} Abbott sourit un peu, mais d'un air très doux.

Ce fut sa seule réponse.

La Presse :

Nous craignons que l'élection du Président de la République, en 1886, n'amène un changement à la situation politique.

Si M. Grévy disparaît, la situation ne sera plus la même. Il n'y a pas dans le parti républicain et parmi les hommes d'Etat aptes à briguer sa succession, il n'y a pas une personnalité assez « impersonnelle » pour tenir comme lui les rênes du gouvernement. Que l'élu soit M. de Freycinet ou M. Brisson, ou même M. Léon Say, la présidence penchera d'un côté. Ce sera la gauche radicale, l'union démocratique ou le centre gauche qui gouvernera.

Le XIX^e Siècle :

La prochaine campagne législative sera féconde en programmes politiques.

Les élections générales, vont venir dans peu de mois. Nous allons plus que jamais entendre parler de programmes, lire des programmes, voir comment des programmes. Et nous ne cesserons, nous, de répéter aux électeurs : Prenez garde d'être les dupes des programmes !

Le Siècle :

Nous engageons le gouvernement à en finir au plutôt avec la question du Tonkin.

Dans l'excellent discours qu'il prononçait dernièrement à Rennes, M. Martin-Fenille touchait incidemment à la question du Tonkin, et faisait remarquer que le ministre actuel n'avait pas inventé cette question, mais l'avait trouvée en arrivant au pouvoir. L'observation est très juste, mais les membres du gouvernement risqueraient fort de s'abuser s'ils croyaient que l'opinion publique est hostile à notre entreprise de l'Extrême-Orient. On ne reproche pas au cabinet actuel d'avoir engagé le pays dans une entreprise qui remonte à 1874, mais de l'avoir considérablement développée et surtout de l'avoir mal conduite dans ses six derniers mois.

Informations

La situation au Tonkin

L'Agence Fournier adresse la note suivante :

« Nous sommes en mesure d'annoncer qu'au moment où nous écrivons, on se bat au Tonkin. On attend des nouvelles importantes avant dimanche. Le gouvernement français a décidé d'informer officiellement les puissances, et notamment le cabinet de Londres, que les officiers commandant les navires de guerre français ont visité sur les bâtiments neutres qui approcheraient des côtes de Formose et tenteraient de rompre le blocus.

Jusqu'à ce jour, par égard pour le commerce des neutres, le droit de visite n'était pas rigoureusement exercé par notre escadre des mers de Chine.

Le Télégraphe dit :

« Le bruit court que le général Lewal, étonné de l'accueil qui lui a été fait à la Chambre et à la commission de l'armée et se trouvant aux prises avec des difficultés qu'il ne soupçonnait pas, aurait manifesté quelque intention de se retirer. »

Son œil se reposa lentement et avec tendresse sur son fils... il lui était si cher !

Elle aimait bien aussi la petite Eléonore, mais il y avait une différence... elle aimait autant Geoffroy, à cause de son père que pour lui-même.

— T'ai-je jamais refusé quelque chose ? dit-elle d'un air enjoué. — Tu es un tyran, Geoffroy, et tu abuses de ton pouvoir... — C'est une de mes faiblesses, mais je ne puis pas dire non.

— Cependant, j'ai très peur, cette fois-ci... C'est qu'il ne s'agit pas de plaisanter. C'est toute une affaire de responsabilité, et, en outre, je ne sais pas si tu trouveras cela très convenable.

Le sourire disparut de la physionomie de M^{me} Abbott.

— Tu ne me demanderais pas de faire quelque chose que tu ne trouverais pas convenable ? — dit-elle avec calme.

— Je ne sais plus comment te l'expliquer... Voyons... d'abord, ce sera un ennui, j'en suis sûr, mais un souci avec des circonstances atténuantes... — Nous ferons une bonne action.

— Que disais-tu donc alors ? Faire une bonne action est toujours convenable... Continue, Geoffroy, et fais-moi part de cette requête extraordinaire. Je trouve que tu deviens bien philanthrope.

L'expression fière et souriante était revenu sur les beaux traits de M^{me} Abbott.

La mère s'appuya sur le bras de son fils, et tous deux se promènèrent sur la terrasse.

Voici le langage que le ministre aurait tenu récemment à un personnage qui a rempli au Tonkin des fonctions importantes :

« Comme ministre de la guerre, je ne suis que prêteur d'hommes. Quant aux opérations, je n'en suis pas responsable et c'est l'affaire du président du conseil et de l'amiral Peyron.

« J'ai promis des troupes, je les fournis. Si on m'en demande trop, je me retire. »

Paris, 30 janvier.

L'Univers dit :

« Nous croyons savoir qu'une dépêche a été reçue, annonçant qu'un engagement a eu lieu dans les mers de Chine entre un cuirassé français et un croiseur chinois.

« Les détails manquent.

« Nous donnons cette nouvelle sous toutes réserves.

A deux heures, le ministère de la marine n'en avait pas connaissance.

Alger, 14 janvier.

Le 1^{er} escadron du 3^e spahis, capitaine Marchetti, se prépare à partir au Tonkin. L'ordre de mobilisation parvenu à Batna dans la soirée du 7 janvier a été accueilli par tous officiers, sous-officiers, brigadiers, et soldats, avec un véritable enthousiasme. Un grand nombre de demandes de permutation, provenant des gradés des autres escadrons qui sont jaloux de la veine de leurs collègues du premier, parviennent tous les jours au capitaine commandant et au chef du corps.

Inutile de dire que personne ne veut céder sa place. Les spahis indigènes sont non moins enthousiastes que leurs camarades français.

L'escadron, à l'effectif de 480 hommes et autant de chevaux, partirait de Batna le 16 janvier pour s'embarquer le lendemain à Philippeville.

Les élections législatives

Un journal du matin croit savoir que, si le scrutin de liste est voté, les députés partiront en vacances vers le milieu du mois de mars et ne reviendront siéger ana vers le 20 avril, ne tiendront que quelques séances, les dernières le 11 mai.

Un décret convoquera les électeurs pour le dimanche 31 mai; les scrutins de ballottage auront lieu le 14 juin, et la nouvelle Chambre pourra se réunir quelques jours après pour se constituer, et repartira ensuite en vacances.

Obsèques du commandant Rivière

— Les obsèques du regretté commandant Rivière ont eu lieu, hier, vendredi, à Paris, à la Madeleine.

Les anarchistes en Allemagne

Berlin, 29 janvier.
La grande brasserie Habel, au Tempelhofer-

— Ne te moque pas de moi, dit en riant Geoffroy. — Voici ce dont il s'agit. Mais voilà, c'est qu'il y a toute une histoire qu'il faut que tu entendes. C'est une manière de prologue pour t'ingresser d'abord. La faveur viendra après. Prête-moi donc l'oreille... Je commence... Frémis !

Alors, non sans un certain tour dramatique et sans emphase, il lui raconta l'histoire de la Juana des Sleford.

— Elle est traitée, mère, comme tu ne voudrais voir traiter un chien dans ta maison, — ajouta-t-il. — Elle croupit dans l'ignorance, dans la grossièreté, et dans le vice. Et je suis convaincu qu'elle n'est pas naturellement mauvaise. Elle a un penchant pour la lecture qui prévient en sa faveur et elle a une voix... Mais il faudra que tu l'entendes, car tu m'accuserais d'exagérer. Voilà mon histoire, mère... et la faveur que je te cemande, c'est que tu étendes ta main... cette belle main... — s'écria le jeune chevalier, en la baisant, — pour sauver cette malheureuse enfant !

— Mon Geoffroy, — répondit la mère d'une voix tremblante, — mais comment ?

— Fais-la venir ici, fais-lui donner des leçons de lettres et de chant par Mlle Rice, tire-la du boubriquer ténébreux dans lequel elle est plongée à présent. Sauve son corps et son âme enfin, ce salut ne dépend que de toi !

Il y avait une émotion vraie dans les yeux du jeune homme, sur son visage sérieux, dans ses grands yeux brillants.

Sa mère s'arrêta les larmes aux yeux et posa les deux mains sur ses épaules.

del, où l'empereur Guillaume a passé de grandes revues, est devenue la proie des flammes. Cet incendie est dû encore à la malveillance, et on croit généralement à une nouvelle vengeance des anarchistes, à l'occasion de la publication du rejet de pourvoi de Reinsdorff et consorts.

Les dégâts sont énormes.

La guerre de Chine. — Le général Lewal a annoncé à ses collègues que tous les préparatifs étant terminés, une action vigoureuse allait être engagée contre Tam-Sui et Ké-Long.

Tonkin. — L'Agence Havas a reçu de Shanghai le 30 janvier une dépêche annonçant qu'un engagement sérieux aurait eu lieu à Matsou entre des navires chinois et français. Les détails manquent encore. Le télégraphe chinois ne connaît cette affaire.

CHRONIQUE LOCALE

ET RÉGIONALE

Le fils de Jasmin.

Edouard Jasmin, fils du grand poète agenais vient de mourir à la suite d'une longue maladie qui, depuis quelques années minait son corps lentement. Il était allé demander une prolongation d'existence au climat d'Arcachon, mais rien n'a pu arrêter la mort qu'il a vu venir sans effroi, dans la pensée qu'il irait revoir son père dans un monde meilleur. Son amour filial avait pris les proportions d'un culte. Parler de Jasmin et en entendre parler était son unique plaisir. Il mettait tout son amour propre à pouvoir dire : Je suis le fils de Jasmin.

Il débitait avec enthousiasme les poésies de son père et il savait très-bien en faire ressortir toutes les beautés. Lui-même essayait quelque fois de toucher la lyre harmonieuse et les vers qu'il composa en l'honneur de la ville de Cahors, à l'occasion du félibrige de 1883, prouvent qu'il savait toucher juste. Les *Cigaliers* de Paris l'avaient mis à leur tête, mais il avait depuis quelque temps donné sa démission pour raisons de santé.

De concert avec un jeune écrivain de talent M. Charles Ratier il avait fondé à Agen, l'Académie Jasmin. Il préparait une nouvelle édition de luxe des œuvres complètes de son père, la mort ne lui a pas permis de rendre ce pieux devoir à la mémoire de Jasmin.

Liste des jurés

DÉSIGNÉS POUR SIÉGER AUX ASSISES DU LOT DU 1^{er} TRIMESTRE DE 1885

MM.
Bessac Pierre, aîné, propriétaire à St-Cirq-Lapopie.
Boudet Louis, propriétaire à Livernon.

— Mon enfant... mon cher enfant... Je te reconnais bien là !... combien je remercie le ciel de m'avoir donné un tel fils !... Oui, je ferai tout ce que je pourrai. C'est une terrible responsabilité... une pensée effrayante de se dire que la vie, que l'âme d'une créature humaine peuvent être entre nos mains. Si je puis l'aider... la sauver, comme tu le dis, je suis prête. Je ne dis rien à ta louange. Le ciel t'a donné un grand cœur, mon Geoffroy... l'âme noble de ton père. Relever ceux qui sont perdus, sauver les malheureux... que peut-il y avoir de plus noble ?... Oui, nous la sauverons. Envoie la donc chercher quand tu voudras.

L'exaltation était passée... elle s'arrêta. Il était bien rare qu'elle se laissât aller ainsi à ses premières impressions.

Il y eut un silence de quelques instants. Tous deux redescendirent sur la terre.

— Mais il est impossible de faire vivre une enfant comme celle-là avec Eléonore, — dit-elle de son ton ordinaire.

— Ah ! voilà... certainement... c'est bien ce que je pensais. Mais lorsque Mlle Rice aura fini les leçons d'Eléonore pour la journée, elle pourrait la congédier et prendre Juana à sa place. Naturellement Mlle Rice ne demandera pas mieux et sera bien aise d'augmenter ainsi ses appointements.

A. FLEMING.

(A suivre).

Loussert Charles, propriétaire à Florèsas.
Lafage Joachim, propriétaire à Caillac.
Bargues Jules, propriétaire à Lavercaillère.
Jouany Alexis, propriétaire à Cieurec.
Colmels-d'Artinsac Sulpice, propr. à Montvalent.
Delverno Raymond, avoué à Figeac.
Balmery Clément, propriétaire à Montcuq.
Bergon Louis, propriétaire à Larroque-Toirac.
Bazille Gustave, avocat à Figeac.
Grange Théodore, maître d'hôtel à Rocamadour.
Dellour Joseph, propriétaire à Alviac.
Germant Antoine, percepteur à Gramat.
Bissouls Jules, pharmacien à Gramat.
Malabian Emile, propriétaire à Martel.
Parra Aquilin, propriétaire à Crégols.
Pagès Jean-Baptiste, propr. à St-Michel-Loubéjou.
Villard François, géomètre à Souillaguet.
Vayssié Vincent, propriétaire à St-Martin-de-Vers.
Dellac Clément, propriétaire à Sarrazac.
Chatain Pierre, propriétaire à Lherm.
Mazarguil Emile-François, propriétaire à Floirac.
Passelond Eugène, négociant à Salviac.
Vaisiè Jules, conseiller général, à Livernon.
Rapatel Jean, propriétaire à Prudhomat.
Vitrac Simon, propriétaire à Montvalent.
Vermandel Jean, cultivateur à Sabadel.
Pournié Jean-Louis, notaire à Cahors.
Lancelat Urbain, propriétaire à Lonan.
Vimel Philippe, pharmacien à Limogne.
Cougoule Louis, pharmacien à Figeac.
Parrat Jean-Louis, négociant à Gramat.
Brunel Philippe, propriétaire à Souceyrac.
Salgues Gèniès, propriétaire à Marcellac.
Olivier Jean, propriétaire à Faycelles.

Jurés supplémentaires
Bergongnoux Frédéric-Jean-François, à Cahors.
Cangardel Ernest, négociant à Cahors.
Marateuch Louis, à Cahors.
Larrive Jean-Gabriel, négociant à Cahors.

Cours d'assises du Lot

La session des assises du Lot, pour le 1^{er} trimestre de 1885, s'ouvrira à Cahors le 2 février prochain. Voici la liste des affaires portées au rôle de cette session :

Lundi, 2 février, Delroux et Lavinal, vols qualifiés.
Mardi, 3, Parra, incendie.
id. Vers, vols.
Mercredi, 4, Lespinasse Pierre et Madelon Lecombes, mariés, incendie.
jeudi, 5, Dentraygues, meurtre.
id. Nanviolles, attentat à la pudeur.
Vendredi, 6, Betet (affaire de Thédirac), meurtre et tentative de meurtre.
Samedi, 7, époux Caviolo, incendie.
Lundi, 9, Cayre, assassinat.
Mardi, 10, Combes Lucie, faux.

Ecoles primaires. — Le ministre de l'instruction publique, voulant se rendre un compte exact du nombre des élèves qui sont inscrits dans les écoles primaires de tout ordre et de ceux qui les fréquentent régulièrement, vient d'ordonner de renouveler le recensement de tous les élèves appartenant aux écoles publiques, déjà fait l'année dernière. Dans la circulaire qu'il a adressée à ce sujet aux instituteurs, le ministre fait observer que ces enquêtes à jour fixe permettront de contrôler les données fournies par les états de situation, où, assez souvent, un même élève fait double ou triple emploi, soit parce qu'il est passé d'une école dans une autre, soit parce qu'il a cessé de fréquenter toute école en restant inscrit néanmoins dans un ou deux établissements primaires. De plus, il arrive assez fréquemment que les instituteurs ne font pas, au commencement de chaque année scolaire, un nouveau registre matricule annulant les précédents et que, par suite, il s'opère une confusion regrettable entre l'année civile et l'année scolaire. Le ministre invite donc les instituteurs à remplir, le 10 février prochain, l'état qu'il leur transmet et de l'envoyer le lendemain à M. l'inspecteur primaire.

Académie des sciences, belles-lettres et arts de Tarn-et-Garonne. — L'Académie propose pour le concours de l'année 1885:

Une médaille d'or à la meilleure œuvre de poésie lyrique (ode, poème, stances, etc.).
Une médaille d'or à la meilleure pièce de genre : (conte, ballade, épique, fable, etc.).
Une médaille d'argent au meilleur groupe de trois sonnets.
Des médailles de bronze pourront être accordées aux poètes qui auront des mentions très honorables.
Les sujets de ces compositions sont laissés au choix des concurrents.
Prose. — La Société propose pour le concours de 1885 : Une étude sur les dessins

d'Ingres. Une médaille d'or est allouée comme prix à ce concours.

Conditions générales : Les manuscrits doivent être adressés franco de port au secrétariat de la Société avant le 15 mars, terme de rigueur.

Certificat d'aptitude à l'enseignement du dessin. — Il est institué une session normale qui aura lieu à Paris du 6 au 11 avril prochain inclusivement, afin de préparer les candidats à subir les examens pour l'obtention des certificats d'aptitude à l'enseignement du dessin dans les établissements universitaires.

Pourront être autorisés à assister à cette session :

1° Les professeurs de dessin des Lycées, collèges, écoles normales primaires et écoles spéciales des beaux-arts ou de dessin, situés à Paris ou dans les départements;

2° Les personnes domiciliées à Paris ou dans les départements qui, bien que n'étant attachées à aucun des établissements ci-dessus désignés, se livrent ou se destinent à l'enseignement du dessin.

Les candidats à la section normale devront faire parvenir avant le 25 février (terme de rigueur), au ministère de l'instruction publique et des beaux-arts (direction des beaux-arts), une demande dans laquelle ils indiqueront, s'il y a lieu, les divers établissements auxquels ils sont attachés.

Les candidats des départements recevront une indemnité de six francs par jour pendant la durée de la session; leurs frais de voyage en deuxième classe leurs seront, en outre, remboursés.

Archéologie. — Dans sa séance du 27 janvier, la Société archéologique du midi de la France a nommé M. Edouard Forestié, de Montauban, membre correspondant.

Fabrication de poudre. — La gendarmerie de Souillac a découvert dans les caves du sieur Miramont, entrepreneur de travaux publics à Lachapelle-Auzac, un atelier clandestin de fabrication de poudres de mine. Le sieur Miramont a été immédiatement arrêté, ainsi que deux de ses ouvriers, les sieurs Bernard et Vernet.

Le crime de Colayrac. — Jeudi matin, vers 4 heures, un ouvrier se rendant à pied à Toulouse, a été attaqué près de Colayrac par deux malfaiteurs, ouvriers comme lui, qui l'ont saisi, mis à nu et attaché par le cou à un cerisier et par les pieds à un cep de vigne. Les voisins attirés par ses gémissements l'ont délivré une heure après.

Revue Agricole

Avis aux agriculteurs. — Un agriculteur de l'arrondissement de Villefranche adresse aux *Nouvelles* de Toulouse, l'appel suivant, qui contient une idée pratique et d'une application facile.

« Je ne veux pas faire de la politique, je laisse à chacun la liberté de ses opinions, mais je fais un appel sérieux à tous les agriculteurs, pour chercher à combattre la crise terrible qui pèse sur nos campagnes et prendre des mesures énergiques pour conjurer la ruine complète dont nous sommes menacés.

Agriculteurs, réveillons-nous, il y va de notre salut : si nous voulons éviter notre ruine prochaine, levons-nous en masse; formons, nous aussi, la ligue des agriculteurs, protestons énergiquement contre l'abandon dans lequel on nous laisse depuis longtemps; adressons nos plaintes au Gouvernement; et demandons en même temps avec la même énergie et la même persistance, une réduction proportionnelle sur nos contributions, réduction qui est juste, à laquelle nous avons le plus grand droit, et que l'on ne peut pas nous refuser.

« C'est d'après son revenu que nous sommes imposés; or, si lorsque la moyenne du prix des blés sur nos marchés était de 24 et 25 francs nous étions équitablement taxés, il est évident qu'aujourd'hui il n'en est plus de même, nos revenus ayant diminué de plus de la moitié, par

l'augmentation considérable des mains d'œuvre, et par la dépréciation de 30 à 35 p. 0/0 que les blés étrangers ont fait subir aux nôtres; en bonne justice, nous ne pouvons pas être imposés pour des revenus que nous ne possédons plus.

Voilà nos droits et le côté sensible que nous devons attaquer. Pour les faire valoir, il faut que chaque commune rurale rédige son adresse au Gouvernement pour lui demander l'application des droits protecteurs et qu'en même temps tous les signataires adressent aux préfets de leur arrondissement des demandes en réduction d'impôts, motivées par la diminution des revenus imposables.

Que les hommes les plus dévoués aux intérêts de l'agriculture prennent l'initiative, qu'ils encouragent les timides et se mettent à la disposition des incapables; bientôt notre exemple sera suivi par tous les pays agricoles de la France, et nous verrons immédiatement se produire une manifestation des plus imposantes, qui décidera bien le Gouvernement à agir lorsqu'il verra que c'est bien la masse travailleuse et agricole qui se plaint.

C'est là notre dernière branche de salut, saisissons-la si nous ne voulons pas sombrer.

Un agriculteur du Lauragais.

ETAT CIVIL DE LA VILLE DE CAHORS
du 24 au 31 janvier 1884.

Naissances.

Debert, Antoine, rue St-Namphaise.
Mention, Henri, rue Labarre, 61.
Lefèvre, Marie, rue Nationale, 71.
Garrigou, Séraphine, rue Jean Vayrac, 4.
Salasse, Jules, Quai Ségur, 8.
Cantayre, Jacques, rue Mascoutou, 8.

Mariages.

Coldefy, Frédéric, et Girardot, Marie.
Bordarie, Pierre, et Fabre, Rose.
Théron, Léon, et Cosso, Pascale.

Divorce.

Paganel, Cyprien, et Fourès, Marie.

Décès.

Fournier, Louis, soldat au 7^e de ligne, 23 ans, (hospice).
Delfour, Louis, 53 ans, Boulevard Gambetta, 12.
Douce, Henriette, 71 ans, s. p., rue St-James, 18.
Andrieu, Jeanne, 75 ans, s. p. (hospice).

Bibliographie

Le Guide pratique de la Fabrication du Papier et du Carton, 1 volume in-18 avec 8 planches, 4 fr., franco 4 fr. 50.

La Charcuterie pratique, 1 volume in-18 avec 74 figures dans le texte, 4 fr., franco 4 fr. 50. (Hetzel et Cie, 18, rue Jacob, Paris).

Nous avons eu souvent l'occasion de signaler la *Bibliothèque des Professions industrielles, commerciales et agricoles*, publiées par la librairie Hetzel, dont l'utilité pratique est universellement reconnue. Cette collection, extrêmement variée, puisqu'elle comprend déjà 125 volumes, vient de s'augmenter de deux nouveaux manuels.

Le Guide pratique de la Fabrication du Papier et du Carton, par A. Prouteaux, est un livre dans lequel tous ceux qui s'occupent de la fabrication du papier ou des métiers qui s'y rattachent, l'industriel aussi bien que l'ouvrier, trouveront des renseignements pratiques d'une utilité incontestable.

L'auteur, ancien directeur de papeterie, ne parle que de choses qu'il connaît bien. Il passe en revue toutes les branches de cette industrie, qui prend chaque jour plus d'extension, et démontre qu'il est de la plus grande importance de se tenir au courant de tous les perfectionnements réalisés soit dans l'outillage, soit dans les procédés de fabrication, pour conserver le rang que nous occupons. Les différentes méthodes employées sont exposées avec la plus grande clarté. Le matériel nécessaire à une papeterie fait l'objet d'un chapitre spécial. En somme, tous les lecteurs de ce livre ne pourront que tirer profit des renseignements et des conseils qu'une longue expérience et une étude approfondie de la question ont permis à l'auteur de donner.

Le second manuel qui paraît en même temps : **La Charcuterie pratique** traite, comme son titre l'indique, de matières toutes différentes. Il remplit un véritable vide dans la librairie d'éducation professionnelle, et il est à coup sûr le meilleur guide et le traité le plus complet et le plus pratique que les charcutiers puissent consulter.

Des notions sur l'élevage des porcs — races, engraissement, reproduction, transport — forment une très intéressante introduction à cet ouvrage. Tout ce qui concerne le commerce de la charcuterie, depuis les choses de première importance jusqu'au moindre accessoire, est traité ensuite avec une compétence et une clarté exceptionnelles par l'auteur qui, étant lui-même un ancien charcutier, ne parle de rien que d'après l'expérience personnelle qu'il a acquise.

Le volume est accompagné de 74 figures qui aident à l'intelligence du texte. — **18, rue Jacob, Paris.**

LE TOUR DU MONDE. Nouveau journal de voyages. Sommaire de la 125^e livraison 31 janvier 1885. — Voyage chez les Bénadirs, les Comalis et

les Bayouns, par M. G. Révoil. — 1882-1883. — Texte et dessins inédits. — Dix gravures de Riou, Y. Franishnikoff, E. Ronjat et Taylor, avec une carte. — Bureaux à la librairie Hachette et C^{ie}, boulevard Saint-Germain, 79, à Paris.

JOURNAL DE LA JEUNESSE. Sommaire de la 635^e livraison (31 janvier 1885). Texte : Histoire d'un berrichon, par J. Girardin. — La jolie Jeanne, par M^{me} J. Colomb. — Le plus gros diamant du monde. — L'enfant du 26^e, par André Gérard. — L'échelle de proportion, par Frédéric dillaye. — Dessins : Tofani, Jeannot, d'Enriet. — Bureaux à la librairie Hachette et C^{ie}, 79, boulevard Saint-Germain, à Paris.

St-NICOLAS. 6^e année. Sommaire du numéro 9. (29 janvier 1885). — Les trois larrocs. J. Protche de Viville. — Seule dans l'obscurité. Tante Nicole. — Pendant l'inondation. Leïla Hanoum. — Souvenirs d'un petit Alsacien. M^{me} Duchâteau. — La boîte aux lettres. — La tirelire aux devinettes. — Illustrations par Frédéric Régamey, Wilsonn, W. Nehlig, J. Girardet, Gaillard, etc. — Bureaux à la librairie Ch. Delagrave, 45, rue Soufflot, Paris.

BOURSE. — Cours du 31 janvier.

3 0/0	80 00
3 0/0 amortissable (ancien).....	81 70
3 0/0 id. 1884.....	00 00
4 1/2 0/0 ancien.....	106 15
4 1/2 0/0 1883.....	110 15

Dernier cours du 30 janvier.

Actions Orléans.....	1,362 50
Actions Lyon.....	1,270 00
Obligations Orléans 3 0/0.....	381 50
Obligations Lombardes (jouissance janvier 1884).....	309 25
Obligations Lombardes (jouissance.....)	313 00

Obligations Saragosse (jouissance janvier 1884).....	334 00
--	--------

DEMANDEZ PARTOUT

l'Opinion

le plus complet et le plus intéressant des journaux à un sou.

LIBRAIRIE FIRMIN-DIDOT ET C^{ie}
56, RUE JACOB, A PARIS

LA MODE ILLUSTRÉE

JOURNAL DE LA FAMILLE

Sous la direction de M^{me} EMMELINE RAYMOND. L'élévation des salaires étant progressive et continue, oblige un grand nombre de familles à s'imposer des privations sérieuses pour maintenir l'équilibre de leur budget.

Il y a pour les femmes un moyen d'éviter la dépense causée par la main-d'œuvre : Etre sa propre couturière, lingère et modiste, en s'abonnant à la *Mode illustrée*, qui fournit avec les patrons excellents de tous les objets utiles, l'enseignement pratique et théorique de leur exécution.

Un numéro spécimen est adressé à toute personne qui en fait la demande par lettre affranchie.

On s'abonne en envoyant un mandat sur la poste, à l'ordre de MM. FIRMIN-DIDOT ET C^{ie}, rue Jacob, 56, à Paris. On peut aussi envoyer des timbres-poste en ajoutant un timbre pour chaque trois mois et en prenant le soin de les adresser par lettre recommandée.

PRIX POUR LES DÉPARTEMENTS :

4^e édition : 3 mois, 3 fr. 50; 6 mois, 7 fr.; un an, 14 fr.
4^e édition, avec une gravure colorisée chaque numéro. 3 mois, 7 fr.; 6 mois, 13 fr. 50; un an, 25 fr.
S'adresser également dans toutes les librairies des départements.

Ce qu'on n'a jamais vu

POUR 1,100 FRANCS

Un nouveau PIANO mi-oblique cadre en fer de la maison P.-H. HERZ NEVEU. S'adresser pour les départements du Lot et du Tarn-et-Garonne, à MM. A. SAINTIS ET FILS, à Montauban.

LA POUPEE MODELE

Journal des petites filles

PARIS : 7 FRANCS PAR AN. — DÉPARTEMENTS : 8 FRANCS.

La *Poupée modèle*, dirigée avec la moralité dont nous avons fait preuve dans le *Journal des Demoiselles*, est entrée dans sa vingt-deuxième année.

L'éducation de la petite fille par la *Poupée*, telle est la pensée de cette publication, vivement appréciée des familles : pour un prix des plus modiques la mère y trouve maints renseignements utiles, et l'enfant des lectures attachantes, instructives, des amusements toujours nouveaux, des notions de tous ces petits travaux que les femmes doivent connaître, et auxquels, grâce à nos modèles et à nos patrons, les fillettes s'initient presque sans s'en douter.

En dehors des petits ouvrages et Patrons pour poupée que contient chaque numéro, la *Poupée modèle* envoie également un joujou aisé à construire : Figurines à découper et à habiller, — Cartonnages instructifs, — Musique, — Gravures de Modes d'enfants, — Décors de théâtre, petits Acteurs, — Surprises de toutes sortes, etc., etc.

On s'abonne en envoyant, 48, rue Vivienne, un mandat de poste ou une valeur à vue sur Paris, et sur timbre, à l'ordre de M. F. THIÉRY, Directeur du Journal.

A LOUER

L'ancienne auberge Carayon, située à Cahors, faubourg St-Georges.

VASTES ÉCURIES ET REMISES.

S'adresser à M. Pouzergues, propriétaire, au faubourg Cabessut, ou à M. Farges, négociant, avenue de la gare, à Cahors.

MAISON DES 100,000 PALLETOTS

Rue de la Liberté, N° 11, CAHORS

ROLDÉS & MOILIN

Maison principale à Périgueux

Draperies et nouveautés Françaises et Anglaises pour Vêtements sur mesure. — Habillements tout faits. — Confection très soignée. — Uniformes et Livrées.

CHEMISES SUR MESURE

Gilets et Caleçons de flanelle. — Couvertures de voyage. — Vêtements de Caoutchouc. — Faux-cols. — Cravates, etc., etc.

PRIX MODÉRÉS. — TRAVAIL IRREPROCHABLE

M. Victor PIZANY, premier coupeur, intéressé Gérant de la Maison

NOTA. — Cette Maison, quoique faisant le même genre d'affaires, n'a rien de commun avec la Maison portant le même nom et précédemment établie sur le boulevard Gambetta.

DISTILLERIE CENTRALE DU QUERCY

USINE A VAPEUR

CRÈME DE NOIX BOUTET

Liqueur tonique et anticholérique à base de fine champagne

MÉDAILLÉE PAR L'ACADÉMIE

Exiger le véritable nom : STANISLAS BOUTET A CAHORS

Dépositaire du Rhum Goodson. Provenance directe de la Jamaïque 6 francs la bouteille d'origine, droits compris

GRAND ASSORTIMENT DE LIQUEURS ET VINS FINS

ELEGANCE — PLUS DE DOS RONDS — SOUTIEN avec les

BRETELLES AMÉRICAINES HYGIÉNIQUES



La BRETELLE AMÉRICAINNE élargit la poitrine, produit une libre respiration et a une valeur inappréciable pour la jeunesse.

Elle écarte toute tendance au **Dos Rond**, renforce la voix et les poumons et est indispensable par le bien-être qu'elle donne à tous ceux qui en font usage.

Prix suivant qualité : 3, 5, 7,50 et 10 fr.

Seul dépôt chez : J. LARRIVE, fils aîné, 16, rue de la Liberté, Cahors

Machines à coudre de tous systèmes, garanties sur facture.

MERCERIE, BONNETERIE, DRAPERIE, CHAUSSURES, ARTICLES DE VOYAGE ETC

GRANDS MAGASINS DE NOUVEAUTÉS A PRIX FIXE

Le système de vendre tout à bon marché et entièrement de confiance est absolu dans la maison.

Maison de Confiance

Tout article qui a cessé de plaire est échangé ou remboursé, au gré de l'acheteur.

PONTIÉ

Jacques FONTÈS Successeur

Boulevard Gambetta et rue Fénelon. — CAHORS

Nouveautés pour Robes, Confections pour Dames et Enfants, Soieries en tous genres, Velours, Fourrures, Manchons, Spécialité d'articles pour deuil, Tissus et Châles, Nouveautés pour Hommes, Draperies en tous genres, Gilets fantaisie, Cravates, Flanelles de santé, Toiles en tous genres, Linges de table, Etoffes pour ameublements, Tapis d'appartements et pour Eglises, Couvertures, Mousselines, Rideaux, Spécialité pour Corbeilles de Mariages, Châles, Cachemire des Indes et de France, etc. — Envoi d'échantillons sur demande. — Expédition franco de port pour tout achat au-dessus de 20 francs.

Nota. — L'honorable Maison FONTIÉ est connue très avantageusement dans tout le département pour traiter les affaires de confiance.

Jacques FONTÈS, son successeur, ayant des rapports directs avec les premières fabriques de France et de l'Etranger, continuera à Cahors, à offrir au moins les mêmes avantages que les grandes maisons de Paris.

Vignes Américaines & Franco-Américaines

MASSOU

A PENNE (LOT-ET-GARONNE.)

Porte greffé.	Bout.	Racine.
Montefiore (vrai)	60	> 300
Riparia tomentoux	2	> 7
Riparia	150	6
Solonis	150	6
Viala	150	6
Yorck	2	> 8
Taylor	1	> 4
Clinton	050	2
Rupestis	3	> 10
Aminia	5	>
Producteurs directs.		
Othello	10	> 35
Herbemont	2	> 10
Senesqua	5	> 25
Bram	5	> 25
Canada	5	> 25
Triumph	8	> 30
Noha	5	> 25
Jacquez	150	7
Cuningham	150	7
Secretary	40	>

FRANCO-AMÉRICAINNE

Bon Marché le plus avantageux.

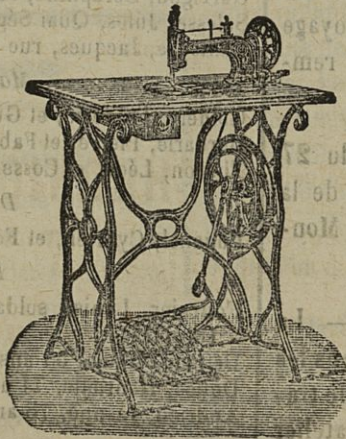
Commandes pour livrer l'hiver qui vient : racinés greffés et bien soudés sur Riparia Solonis ou Viala, 180 francs le mille

Le propriétaire doit envoyer le plant français qu'il veut faire greffer.

MACHINES A COUDRE

POUR FAMILLES ET ATELIERS

(Système perfectionné)



Maison CANGARDEL 4^{me}

C. DESPRATS, Successeur
LA MAISON SE CHARGE DE TOUTES LES RÉPARATIONS

VIGNES AMÉRICAINES

Boutures.	Racines.
Riparias le mille	Le mille 70 fr.
Jacquez » 20 fr.	» 90 fr.
Othello » 100 fr.	» 250 fr.

S'adresser à M. Cambier François, propriétaire, à Villeneuve-les-Maguelone (Hérault).

ASSOCIATION DES ARTISTES MUSICIENS

ÉMISSION

de 2,000,000 de BILLETS d'une LOTERIE

400,000 FRANCS de LOTS

DEUX TIRAGES

1^{er} TIRAGE le 12 MARS 1885

1 Gros Lot de 50,000 f.

1 gros lot de 25,000 f.

2 gros lots de 10,000 20,000 f.

2 lots de 5,000 10,000 f.

10 lots de 1,000 10,000 f.

30 lots de 500 15,000 f.

200 lots de 100 20,000 f.

246 lots formant 150,000 f.

Les BILLETS qui gagneront à ce 1^{er} tirage concourront également au 2nd tirage.

SECOND ET DERNIER TIRAGE

1 Gros Lot de 100,000 f.

et 246 autres lots formant 250,000 f.

Au total 492 Lots formant le Cinquième du Capital émis, soit 800,000 francs.

On souscrit en envoyant espèces, chèques ou mandats-poste à M. Ernest DÉTÈ, Secrétaire-Général du Comité de la Loterie, 26, Rue Grange-Batelière, Paris.

le Billet 1 f.

A VENDRE

Une maison très ancienne de MND TAPISSIER A CAHORS.

Cette Maison de Commerce et de Fabrication est située boulevard Gambetta, galerie de Fontenilles.

Elle contient toutes les Marchandises concernant cette industrie, telles que : Meubles, Etoffes, Papiers peints, Ressorts élastiques, etc.

EXCELLENTE CLIENTÈLE Pour les renseignements, s'adresser à M^{ME} DELPÉRIER.

Le propriétaire-gérant, A. Layrou.

PÉPINIÈRE RURALE créée en 1878, par M. BRU

Membre de la Société Agricole et Industrielle du Lot.

Les plants américains ne s'adaptant pas au climat du département du Lot ne sont pas cultivés dans cette pépinière. On ne cultive que ceux qui conviennent le mieux aux terres du pays.

Si on peut indiquer la nature du terrain où l'on veut établir une vigne américaine, il sera donné des renseignements précis sur le choix des cépages à donner la préférence.

Voudrait-on faire greffer les plants américains, il sera fourni et envoyé sur les lieux des greffeurs offrant toutes sortes de garanties.

Adresser les demandes à M. BRU, Pierre, propriétaire-cultivateur, à Lamagdeleine, par Cahors (Lot).

CULTURE SPÉCIALE DE PLANTS AMÉRICAINS

PRIZ-COURANT 1884-1885

VARIÉTÉS FRANÇAISES		VARIÉTÉS AMÉRICAINES					
Greffées sur Américains		Boutures		Racinés			
cent	le cent	le cent	le cent	le cent	le cent		
Auxerrois sur Riparia	40	Jacquez	36	25	12	110	
Cabernet sur id	40	Cuningham	4	35	16	140	
Cabernet Sauvignon id	45	Herbemont	4	35	16	150	
Alicante Bouschet id	45	Cinthyana	4	35	30	>	
Clairette sur Solonis	40	Riparia géant	4	35	13	125	
Jureçon id	40	Riparia tomentoux	3	50	30	10	90
Semillon id	40	Solonis	4	30	10	90	
Malaga id	45	Viala	4	35	13	120	
		York-Madeira	5	45	14	135	

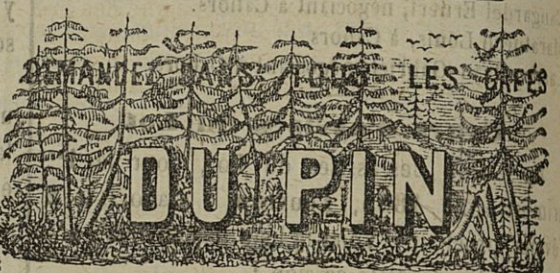
GARANTIE DE L'AUTHENTICITÉ DES CÉPAGES LIVRÉS.

21 RÉCOMPENSES 1^{er} PRIX MÉDAILLES D'ARGENT, OR ET DIPLOME D'HONNEUR



PÉRIGUEUX, 1880 DIPLOME D'HONNEUR MEMBRE DU JURY BORDEAUX EXPOSITION 1882 HORS CONCOURS

On demande des représentants sérieux, pouvant fournir de très bonnes références.



LIQUEUR DITE ÉLIXIR DES VOSGES

Ayant obtenu la Grande

MÉDAILLE D'OR

A L'EXPOSITION UNIVERSELLE DE PARIS 1878

FOURGEAUD & LACOÛTE

Membres de l'Académie nationale, Inventeurs & Fabricants PÉRIGUEUX

Il est facile d'imiter, il est difficile de créer

L'Élixir des Vosges est une liqueur SUI GENERIS dont les Bourgeois de Sapin forment essentiellement la base.

Il n'est pas et ne veut pas être une imitation de la GRANDE CHARTREUSE.

EXPOSITION



CAHORS 1881

B. DOUCÈDE

Marchand tailleur à CAHORS, rue de la Liberté.

En vente au bureau du Journal.

Très complète, indiquant TOUS LES CHEMINS DE FER en projet, en construction ou en exploitation

CADRE DU LOT

En vente chez tous les Libraires.

En feuille, 0 fr. 75. — Sur carton, 1 fr. 25. — Sur toile avec étui chagriné 1 fr. 50. — 25 c. en plus par la poste.

ON NE TOUSSE PLUS si on suce des Bonbons Gramont au Goudron, agréables à la bouche, ils fondent de suite et l'air que l'on aspire porte aussitôt sur les poumons les vapeurs bienfaisantes du goudron qui arrêtent immédiatement la toux. Les premiers présentés sous forme de Bonbons, ils sont 20 fois plus actifs que les compositions gelatinieuses et dures que l'on a fait pour les imiter, telles que : Pastilles, Capsules, Perles, Régimes, Fin et Codéine, etc. — Les Bonbons de Gramont sont les seuls conseillés par les médecins. PRIX: la Boîte 1 fr. 75; la Demi-Boîte, 1 fr. — SE MÉFIER des nombreuses imitations. Exiger la Signature de D^R GRAMONT. Dépôt à Cahors: pharmacie ESCROUZAILLES, et principales pharmacies.